

RAPPORT DE NOMINATION PERMANENTE

NOTE: Le présent formulaire doit être utilisé selon les articles 23 et 25 de la Loi sur la fonction publique et l'article 2.6.1 du titre 2 et l'article 2.9 du titre 3 du présent manuel sur la nomination permanente d'un fonctionnaire qui a assuré l'intérim d'un poste supérieur pour au moins 6 mois. **Une copie de la description de fonction du poste intérimaire et un visa financier doit y être jointe.**

Les renseignements fournis dans le présent formulaire permettront à la Commission de s'assurer que les critères du mérite et de l'égalité sont remplis.

Nom du personnel: _____

Poste d'attache de l'agent : _____ Poste N° _____ Échelon: _____

Poste intérimaire de l'agent: _____ Poste N° _____ Échelon : _____

Statut : Agent/Journalier/Salarié temporaire
(Veuillez entourer le statut pertinent)

L'agent a assuré l'intérim au poste – DU : _____ AU: _____

L'agent a-t-il les qualifications requises? (précisées dans le descriptif du poste) _____

Quelles sont les langues parlées par l'agent, à part le Bichlamar ? _____

Quelle est l'île d'origine de l'agent ? _____

L'agent est-il un homme ou une femme? _____

Pourquoi l'agent est-il sélectionné pour assurer l'intérim à ce poste ? Veuillez joindre un rapport justifiant ce choix.

Quelle est le niveau de prestation de l'agent pendant la période intérimaire ? Veuillez joindre un rapport sur la prestation de l'agent durant la période intérimaire.

L'agent a-t-il les compétences requises pour occuper ce poste à titre permanent ? _____

Y a-t-il un autre agent subalterne au ministère qui pourrait assumer par intérim les fonctions de ce poste ? _____

Je recommande de nommer l'agent à ce poste à titre permanent.

Signature du Directeur Date: _____

Signature du Directeur général Date: _____

Décision de la Commission de la Fonction publique:

Approuvée/Non approuvée à la réunion de la CFP N°: _____ Tenue le: _____

Date où le Directeur général est informé de la décision : _____

**Date de la lettre de nomination adressée à l'agent (si elle est approuvée par la Commission):
_____**